PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE NUMÉRIQUE EN INFORMATION-COMMUNICATION

2026-2027

Direction : Arnaud MERCIER

Diplôme délivré :
Licence

Modalités d'enseignement :
Formation à distance

Le professeur Arnaud MERCIER présente la nouvelle formation numérique de l'IFP consacrée à l'information-communication

Trois années débouchant sur l'obtention du diplôme de licence numérique en information-communication, permettant de candidater aux masters en information-communication.

Trois catégories de contenu :

Des cours en communication recouvrant les différents domaines des sciences de l'information et de la communication ;
Des cours en sciences sociales (droit, économie, science politique, histoire...) offrant une culture générale complémentaire pour saisir les enjeux de communication ;
Des travaux dirigés permettant d'acquérir des compétences pratiques en matière de communication et de journalisme.

Publics visés

> Étudiants étrangers hors communauté européenne ne pouvant facilement poursuivre des études en France ;
> Étudiants inscrits dans un autre cursus à l'Université Paris-Panthéon-Assas ou dans un autre établissement) voulant profiter du caractère asynchrone des cours et des TD pour suivre un cursus complémentaire, à la façon de « cours du soir » ;
> Étudiants malades ou handicapés, n'ayant pas ou plus la possibilité de suivre des cours à l'université ;
> Salariés qui pourraient ainsi concilier études et contraintes économiques personnelles ;
> Parents au foyer voulant obtenir un diplôme durant cette période de leur vie.

Modalité : licence entièrement numérique

Les étudiants découvrent semaine après semaine le contenu des cours et des TD et y ont ensuite accès librement en temps choisi, soit :

> à des cours magistraux enregistrés en vidéo, à des documents complémentaires déposés sur la plateforme Agorassas, et
> à des travaux dirigés (TD) en ligne, avec exercices réguliers à rendre et qui sont corrigés à distance par des chargés de TD, qui animent également un forum de questions/réponses. Ces derniers peuvent laisser des consignes ou faire quelques démonstrations via des vidéos déposées sur la plateforme.

Cette modalité offre l'opportunité à celles et ceux qui ne pourraient pas accéder à une formation initiale en présentiel à Paris, de suivre entièrement à distance les cours donnés par des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels de l'Institut Français de Presse (IFP).



Innovations pédagogiques prévues

La LNIC, outre son diplôme, offre la possibilité à ses étudiants de se saisir de nouvelles modalités d'apprentissage et d'acquisition des connaissances, en adéquation avec les évolutions technologiques :

> Apprentissage d'outils et des modalités du travail collaboratif et solidaire entre étudiants ;
> Instauration de modalités de contrôle des connaissances entièrement à distance qui garantissent l'évaluation individuelle des performances.
Cela est possible grâce au recours à un logiciels de surveillance en ligne des examens, après bien sûr consentement individuel de chaque étudiant au moment de leur inscription.

Les étudiants devront signer une charte du plagiat en début d'année, afin d'être informés des bonnes et mauvaises pratiques concernant la mobilisation dans les devoirs de contenus trouvés en ligne et dans les textes académiques

Conditions matérielles d'accès aux enseignements

Le contenu des enseignements est accessible uniquement sur la plateforme dédiée. Les étudiants ont impérativement besoin d'un ordinateur (au moins 4 GB de mémoire/RAM) d'une connexion Internet fiable. Les navigateurs suivants permettent d'accéder à la plateforme pédagogique : Google Chrome, Firefox, Safari (versions les plus récentes).
Des identifiants personnalisés et non cessibles sont attribués à chaque étudiant et étudiante au moment de l'inscription administrative.

En s'inscrivant, les étudiants s'engagent à utiliser uniquement à titre personnel les ressources mises à leur disposition (vidéos, supports de cours, bases de données, etc.) et à ne pas les communiquer à des tiers.

OBJECTIFS

Obtention de la licence en information-communication

ADMISSIONS

En L1, aucune sélection n'est effectuée (dès lors que l'étudiant a obtenu le baccalauréat ou un équivalent) à l'exception des candidats non francophones. Dans ce cas une certification d'un niveau minimal B2 écrit et oral est requise. L'inscription à un TD de français langue étrangère (FLE) en L1 & L2, pour consolidation, peut être décidée par le jury d'admission en fonction du niveau linguistique des candidats, ou à leur demande. La L2 et la L3 sont soumises à sélection et la commission pédagogique peut alors, après étude du dossier, faire droit à la demande du candidat ou lui proposer une rétrogradation dans une des années inférieures (sachant que la rétrogradation en L1 est de droit dès lors que les conditions d'accès sont remplies).

Procédure d'inscription :

Niveau requis : baccalauréat ou équivalence au Baccalauréat (DAEU).



Étudiants titulaires de diplômes étrangers :
Les titulaires de diplômes étrangers doivent solliciter la validation de leurs études effectuées à l'étranger pour être autorisés à s'inscrire à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Pour une entrée en L2 ou L3, il est nécessaire de transmettre une attestation ENIC-NARIC de reconnaissance du diplôme (hors système ECTS).

Faire reconnaître son diplôme
Une candidature en L2 ou L3 peut être étudiée à partir du moment où le candidat justifie d'au moins un baccalauréat + 2 ou 5 années d'expériences professionnelles.

> Procédures de candidature pour les étudiants étrangers

> Procédure DAP

Les étudiants de nationalité française, les étudiants ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre et les étudiants justifiant d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils postulent, doivent passer par le dépôt de candidature ouvert au mois de mai. Il ne leur est pas imposé de faire valider leurs diplômes obtenus à l'étranger.

L1

Conditions requises : Baccalauréat français / DAEU.

Les étudiants non titulaires d'un de ces deux diplômes ou d'un diplôme national de grade supérieur doivent faire une demande de validation des acquis professionnels (VAP) pour intégrer la formation en L1 (voir ci-dessous).

L'accès au diplôme pour les bacheliers de l'année 2026 se fait via la plateforme Parcoursup.
Tout étudiant inscrit en parcours numérique de la licence en information-communication suivra toute sa scolarité en format à distance et ne pourra passer en parcours classique (dit en présentiel).
Les candidats en L1 non-concernés par Parcoursup devront déposer une candidature du 18 mai au 6 septembre 2026.

Pièces à fournir sur le formulaire de candidature :

Pièce d'identité (recto-verso)
Relevé de notes du Baccalauréat / DAEU (ou copie du diplôme)
Lettre de motivation (en français obligatoirement)
Curriculum Vitae (en français obligatoirement)
L1 par VAP – L2 et L3 par équivalence

Entrées par équivalence en L2 ou L3 : du 18 mai au 20 juillet 2026.
Vous pouvez demander une entrée en L1 par VAP si vous ne disposez pas d'un Baccalauréat français / DAEU en faisant reconnaitre :

Toute formation suivie dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quelles qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ;
L'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ;



Les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

Pour entrer directement en L2 ou L3 par équivalence :

Ne peuvent pas candidater à une entrée par équivalence :

Les étudiants en cours de cursus en information-communication à l'Université Paris-Panthéon-Assas en présentiel ou numérique. Les anciens étudiants de la licence en information-communication parcours numérique ou présentiel à l'Université Paris-Panthéon-Assas peuvent prétendre à candidater en équivalence si leur dernière année d'inscription en licence en information-communication date au moins de plus 3 années (possible donc à partir d'une dernière inscription en date de 2022/2023). Dans le cas contraire, ils doivent réintégrer le niveau (L1, L2 ou L3) de leur dernière inscription.

Les étudiants en information-communication dans une autre université, en cours de cursus ou dont la dernière année de licence en information-communication est postérieure à 2022/2023. (c'est-à-dire que peuvent passer par la procédure d'équivalence les anciens étudiants en droit dans une autre université dont la dernière année d'étude est au maximum 2022/2023). Ces étudiants relèvent d'une procédure de transfert (voir infra).

Pièces à fournir sur le formulaire de candidature :

Pièce d'identité (recto-verso)
Diplômes et relevés de notes officiels (certifiés et tamponnés) de l'ensemble de votre cursus.
Justificatifs (éventuels) de stages ou d'emploi dans le domaine d'information-communication
Lettre de motivation et curriculum vitae (en français obligatoirement)

L2 ou L3 par transfert

Conditions d'admissibilité :

Ne pas avoir redoublé.

Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens.

Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 12/20 au moins.

Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté.

Le statut AJAC n'est pas accepté.
NB : Les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers admissibles.

L1 / L2 / L3 par procédures particulières

Vous avez fait ou faites des études d'information-communication à l'Université Paris-Panthéon-Assas en présentiel ou en numérique et vous souhaitez continuer ou reprendre votre cursus en L1, L2 ou en L3 parcours numérique.
Il convient d'envoyer par courriel (Contacts de la licence numérique) votre dernier relevé de notes obtenu à l'université et de préciser dans le corps du mail votre matricule étudiant. À cette suite, la scolarité vous indiquera les démarches à suivre.

Calendrier

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Dates du dépôt de candidatures en L1 pour les bacheliers 2026 : candidature obligatoire sur Parcoursup jusqu'au 12 mars dernier délai

Dates du dépôt de candidatures en L1 pour les autres étudiants : du 18 mai 2026 au 6 septembre 2026.

Entrées par équivalences en L2 ou L3 : du 18 mai 2026 au 20 juillet 2026.

Déposer une candidature
Les cours en ligne suivent le même calendrier que celui de l'établissement pour les enseignements en présentiel. Il est disponible sur le site de l'université.
Le premier semestre se déroule de mi-septembre à mi-décembre, et le second commence fin janvier jusqu'à mi-avril environ.

Tarifs

Tarifs année universitaire **2026-2027**
Droits universitaires : 178€ (sous réserve de modification)
CVEC : 103€ (sous réserve de modification) (Les étudiants utilisant leurs crédits CPF ou financés par leur employeur ou un organisme collecteur sont exonérés de la CVEC).
Frais spécifiques à l'enseignement à distance pour une année d'études :

Tout étudiant primo-entrant en L1 : 1 000€
Tout étudiant entrant en L2 ou L3 : 800€
Redoublants en L1 : 600€
Redoublants en L2 ou L3 : 400€

Les étudiants qui mobilisent leurs crédits CPF peuvent le faire uniquement pour régler en partie les frais spécifiques à l'enseignement à distance. Il y a en effet une participation financière obligatoire de 100 euros sous forme de reste à payer lors de la mobilisation de crédits CPF en vue d'une inscription à une formation. C'est-à-dire qu'en admettant que vous ayez suffisamment de fonds sur votre compte CPF pour régler la somme de 1000 (pour les L1) euros ou de 800 euros (pour les L2 et les L3), vous devrez tout de même obligatoirement payer la somme de 100 euros sur vos deniers. Vous pourrez mobiliser vos crédits CPF pour régler la somme restante. Les droits universitaires nationaux devront être réglés à titre individuel.

Tarifs pour les étudiants boursiers (seules les bourses françaises ou du campus France peuvent être acceptées et donner lieu à un tarif boursier) :
Frais spécifiques à l'enseignement à distance pour une année d'études : 250€
Droits universitaires et CVEC : Exonérés

ORGANISATION DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques :

La licence en information-communication, parcours numérique, reprend en quasi-totalité la maquette de la licence en présentiel proposée par l'IFP en formation initiale.
Le volume horaire total des cours se répartit comme suit :



Chaque cours magistral se compose de 6h ou 12h d'enregistrement vidéo en fonction de leur statut.

La charge de cours hebdomadaire se répartit en 4 ou 5 cours et 5 ou 6 TD, représentant une douzaine d'heures chaque semaine
Chaque année, on estime le travail en TD à l'équivalent de 160h environ.
L'acquisition des crédits ECTS d'une des années de licence numérique n'ouvre pas droit à l'inscription dans la L2 ou la L3 de la Licence Information-communication en présentiel. Le cursus de la licence via le parcours numérique doit se prolonger dans ce format jusqu'à la L3 inclus. Les diplômés de la licence pourront ensuite poursuivre ses études en master en présentiel. En revanche il est possible d'envisager au cours d'un des deux semestres de la L3 de venir suivre les cours en présentiel si les étudiants le peuvent, dans la mesure où l'organisation des enseignements le permet.

Cours magistraux sous format vidéo :

L'ensemble des cours sont disponibles sous forme de brèves vidéos d'une durée variant entre 20 et 30 minutes et spécialement adaptées à l'enseignement en ligne et à distance.
Les étudiants inscrits les découvrent semaine après semaine et les visionnent quand bon leur semble, en fonction de leurs disponibilités personnelles.

Les vidéos sont enrichies de phrases (éléments du plan de cours, définitions), mots-clés, images, dates importantes et de liens externes renvoyant vers des informations complémentaires accessibles publiquement.
Des ressources pédagogiques propres, directement disponibles sur la plateforme, sont aussi données aux inscrits, telles que des plans de cours, des bibliographies, des liens vers des ressources documentaires, pour compléter le support d'apprentissage.
Travaux dirigés sous forme d'exercices et de corrigés à distance, avec forum d'échanges

L'animation des travaux-dirigés se fait principalement selon une modalité asynchrone. Elle consiste en l'envoi de documents à lire ou à visionner, d'exercices réguliers à faire (QCM, travaux écrits, capsules sons ou vidéo, etc.) qui sont corrigés par les chargés de TD et de questions/réponses via un forum dédié, avec interactions entre les chargés de TD et les étudiants. Les chargés de TD peuvent enregistrer des consignes dans de courtes vidéos en visioconférence qui sont déposées sur la plateforme.
Des rencontres facultatives avec les étudiants en direct, par Zoom, sont organisées plusieurs fois par semestre.
Les évaluations dans le cadre du contrôle continu peuvent être programmées, en semaine ou durant les week-ends. Les dates sont annoncées à l'avance pour permettre aux étudiants de s'organiser.

Accès aux ressources de la Bibliothèque Universitaire de l'université

La bibliothèque universitaire vous ouvre ses ressources numériques : bases de données de presse (Europresse, factiva), et plateformes en sciences humaines sociales, vous pourrez également emprunter des e-book. Vous trouverez auprès de ces ressources matière à vous épauler dans vos études.
Des séances de formations à distance aux usages des ressources numériques pourront vous être proposées par la Bibliothèque universitaire.

Examens

Comme pour le régime en présentiel, l'année universitaire est composée de deux semestres, chacun sanctionné par des examens en janvier et en mai.
Si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne générale de 10 / 20 à l'issue de la première session, une session de rattrapage est organisée fin juin / début juillet pour permettre aux étudiants de repasser les matières non validées dans les unités d'enseignements non validées des semestres non validés.



Stages :

Bien que non obligatoires, vous avez la possibilité de faire des stages.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE EN INFORMATION - COMMUNICATION

1er semestre

UEF 1 (coef.2), 16 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Introduction aux médias et au journalisme (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
Introduction aux sciences de l'information et de la communication (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
UEC 1 (coef.1), 8 ECTS

2 matières obligatoires :

Libertés publiques (CM : 18h) (4 ECTS)
Communication des organisations (CM : 18h) (4 ECTS)
UEM 1 (coef.1), 6 ECTS

3 matières obligatoires :

Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2,5 ECTS)
Atelier de citoyenneté numérique 1 (TD : 18h) (2,5 ECTS)
Méthodologie universitaire et de recherche documentaire (TD : 15h) (1 ECTS)
2e semestre

UEF 2 (coef.2), 16 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Histoire des technologies de communication (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
Introduction à la sémiologie (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
UEC 2 (coef.1), 9 ECTS

2 matières obligatoires :

Relations internationales (CM : 30h) (4,5 ECTS)
Histoire du droit et des institutions (CM : 30h) (4,5 ECTS)
UEM 2 (coef.1), 5 ECTS



2 matières obligatoires :

Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2,5 ECTS)
Atelier de citoyenneté numérique 2 (TD : 15h) (2,5 ECTS)

DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE EN INFORMATION - COMMUNICATION

1er semestre

UEF 3 (coef.1), 16 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Enjeux et éthique du numérique (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
Communication politique (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
UEC 3 (coef.1), 8 ECTS

2 matières obligatoires :

Les industries culturelles (CM : 18h) (4 ECTS)
Histoire politique de la Ve République (CM : 18h) (4 ECTS)
UEM 3 (coef.1), 6 ECTS

3 matières obligatoires :

Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2 ECTS)
Atelier d'écriture journalistique (TD : 15h) (2,5 ECTS)
Compétences documentaires (TD : 15h) (1 ECTS)
2e semestre

UEF 4 (coef.1), 16 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Internationalisation des programmes de fiction (CM : 36h et TD : 15h) (8 ECTS)
Sociologie de la culture et institutions culturelles (CM : 36 et TD : 15h) (8 ECTS)
UEC 4 (coef.1), 9 ECTS

2 matières obligatoires :

Introduction au droit de la communication (CM : 36h) (4,5 ECTS)
Économie politique (CM : 36h) (4,5 ECTS)
UEM 4 (coef.1), 5 ECTS

2 matières obligatoires :



Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2,5 ECTS)
Atelier d'écriture journalistique (TD : 15h) (2,5 ECTS)
La scolarité du semestre 3 ou du semestre 4 de la 2ème année de licence peut-être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas

TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE EN INFORMATION - COMMUNICATION

1er semestre

UEF 5 (coef.2), 18 ECTS

3 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Économie des médias (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
Histoire des médias (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
Sociologie des médias (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
UEC 5 (coef.1), 8 ECTS

2 matières obligatoires :

Rhétorique et argumentation (CM : 18h) (4 ECTS)
Problèmes sociaux contemporains (CM : 36h) (4 ECTS)
UEM 5 (coef.1), 4 ECTS

2 matières obligatoires :

Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2 ECTS)
Atelier de réalisation de podcasts (TD : 15h) (2 ECTS)
2e semestre

UEF 6 (coef.1), 18 ECTS

3 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

Droit et déontologie des médias (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
Sémiologie des médias (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
Internationalisation de l'information (CM : 36h et TD : 15h) (6 ECTS)
UEC 6 (coef.1), 8 ECTS

2 matières obligatoires :

Culture médiatique, consommation et loisirs (CM : 36h) (4 ECTS)
Science politique (CM : 36h) (4 ECTS)
UEM 6 (coef.1), 4 ECTS



2 matières obligatoires :

Anglais spécialisé médias (TD : 18h) (2 ECTS)
Méthodologie des Sciences Humaines et Sociales (TD : 15h) (2 ECTS)
La scolarité du premier semestre de la 3ème année de licence peut-être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas

POURSUITES D'ÉTUDES

Les diplômés de la Licence information-communication, parcours numérique, ont les mêmes droits que les titulaires d'une Licence obtenue entièrement en présentiel.
Ils et elles peuvent donc candidater aux masters en information-communication, partout en France comme à l'Institut Français de Presse.

Masters de l'IFP

CONTACT

L1 numérique information-communication
L2 numérique information-communication
L3 numérique information-communication

EN SAVOIR PLUS

CALENDRIER

Prévisionnel
Début des cours : lundi 21 septembre 2026
Sessions d'examens :
1er semestre : semaine du 18 janvier 2027
2e semestre : semaine du 24 mai 2027
Rattrapages : fin juin/début juillet 2027
Congés :
Congés de Noël : du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 4 janvier 2027
Congés de Pâques : du lundi 5 au samedi 10 avril 2027

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/diplomes-nationaux/licence-numerique-en-information-communication